

Vade-mecum

Examen BA3 (plan d'études 2023)

Généralités

L'examen du BA3 (6 heures) est lié aux quatre enseignements *Histoire et langages de la musique occidentale I-IV*. Il peut être passé lors de chacune des trois sessions de l'année académique (janvier, juin et août).

L'examen teste les compétences analytiques et historiques de l'étudiant-e. Il est découpé en 2 parties – l'une essentiellement analytique où l'effort se concentre sur la compréhension du texte musical, et l'autre historico-analytique qui doit présenter un discours cohérent et argumenté. La donnée comprend des documents se rattachant à des genres et à des courants stylistiques abordés en classe, mais qui n'ont généralement pas été traités directement lors des enseignements. Leur bonne compréhension nécessite donc un travail individuel important au-delà des heures de cours.

Structure

Le matériel fourni à l'étudiant-e comprend :

- 4 partitions, chacune correspondant à l'un des cours d'*Histoire et langages de la musique occidentale*¹. Le titre, l'auteur-e et la date de composition sont indiqués.
- Une ou plusieurs source(s) supplémentaire(s) en lien avec chacune des partitions (document iconographique, extrait d'un traité, d'une lettre, d'un article de l'époque, d'une revue de presse, etc.).

Lorsque la source supplémentaire est un texte relativement long, les passages importants sont indiqués à l'étudiant-e (ils sont surlignés/soulignés). Les textes peuvent être en français ou en anglais ; pour les autres langues, une traduction française est fournie.

¹ Conformément au plan d'études (2023), les quatre périodes couvertes sont 1) IX^{ème} au XV^{ème} siècle ; 2) XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle ; 3) XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles ; 4) XX^{ème} et XXI^{ème} siècles.

Partie A

L'étudiant-e analyse les 4 partitions données. Pour ce faire, il lui est demandé de :

- a) lister, sous forme de mots-clés, cinq aspects (ou davantage) pertinents pour l'analyse de chaque partition ;
- b) détailler chacun de ces aspects sur 1-2 paragraphes.

Dans cette partie, l'étudiant-e répond par des phrases complètes renvoyant à des passages spécifiques (et précisément référencés) de la partition, qu'elle/il peut également annoter. La structure des réponses est libre ; il ne s'agit pas d'un exercice de dissertation.

Partie B

L'étudiant-e choisit 2 partitions sur les 4 et les met en relation avec la/les source(s) supplémentaire(s) correspondante(s). Elle/il peut aussi faire référence à d'autres sources pertinentes issues de ses connaissances personnelles.

Il s'agit pour l'étudiant-e de fournir une contextualisation historique et esthétique de l'œuvre et de développer et compléter son analyse de la partie A à la lumière des sources mises à disposition. Une certaine liberté lui est laissée : elle/il peut choisir la problématique au travers de laquelle elle/il fait dialoguer la partition et la/les source(s).

Dans cette partie, l'étudiant-e élabore un texte structuré (introduction, développement, conclusion) et cohérent.

Notation

Dans la partie A, au maximum 5 points (correspondant aux 5 aspects susmentionnés) sont attribués par partition. Chacun des deux approfondissements de la partie B vaut également 5 points. Ainsi, la pondération est de $\frac{2}{3}$ pour la partie A, et $\frac{1}{3}$ pour la partie B.

L'échelle fédérale est appliquée : (points obtenus/points maximum)*5 + 1 = note.

Un exemple d'examen est donné ci-dessous.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES LETTRES

Département d'histoire de l'art
et de musicologie

HISTOIRE ET LANGAGES DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE

Épreuve écrite – Module BA3

Session de XXXX

Durée : 6 heures

Nom et prénom :

Partie A

 /20 points

Examinez les quatre partitions jointes à cet examen. Pour chacune d'entre elles :

- 1) Listez au moins 5 paramètres ou angles d'analyse pertinents (c'est-à-dire qui permettent de caractériser et commenter le langage musical et le contexte historique de la partition)
- 2) Détaillez au moins 5 des caractéristiques correspondantes sur 1-2 paragraphes

Formulez vos réponses par des phrases complètes ; cependant, le texte **n'a pas besoin** de suivre une structure précise. Chaque point d'analyse doit impérativement être documenté par **des renvois à la partition** (pages, systèmes, mesures). En complément, cette dernière peut aussi être annotée.

Chaque point d'analyse équivaut à 1 point ; ainsi, 5 points au maximum sont attribués par partition.

Partie B

 /10 points

Une ou plusieurs sources secondaires sont fournies avec chaque partition (voir numérotation). Choisissez **deux** des quatre partitions données, et mettez-les en relation avec les documents

correspondants sous l'angle de votre choix (par exemple contexte historique, réception, enjeux esthétiques, processus de création, etc.).

Pour ce faire, rédigez **deux textes distincts** (env. 2 pages chacun), argumentés et structurés (introduction - développement - conclusion).

Chaque texte reçoit 5 points au maximum.